



LE MESSENGER

Février 2025

DEPUIS 1806

FIERS DE NOTRE
PASSÉ
UNIS DANS LE PRO-
GRÈS

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à toutes et à tous,

Les prévisions budgétaires 2025, de même que le plan triennal d'immobilisation pour 2025, 2026 et 2027 qui ont été adoptés lors de la séance du 16 décembre dernier, vous sont présentés au verso de ce document.

Établissement des charges

Les municipalités ont l'obligation de produire un budget équilibré. Pour l'établir, le Conseil considère dans un premier temps les charges à payer qui sont obligatoires et sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Ces charges incompressibles, qui représentent une part importante de notre budget, ont encore une fois cette année connu une hausse extraordinaire. En voici quelques exemples... Sûreté du Québec : 10,71 %; S.P.A. des Cantons : 295 %; Cour municipale : 600 %; Assurances : 14,39 %; Audit financier : 13,8 %; Office municipal d'habitation : 187 %.

Par ailleurs, pour faire face à la charge de travail décuplée par l'application de 27 nouvelles lois, 34 nouveaux règlements provenant de 14 ministères différents depuis 2021, par les interventions d'urgence liées aux conditions climatiques et par le rattrapage obligatoire en matière de sécurité incendie, le Conseil a autorisé l'embauche de nouvelles ressources.

À l'exception de l'adjointe à la direction, l'officière en sécurité, le préventionniste, la greffière-trésorière adjointe et l'inspectrice ont été engagés dans le cadre d'ententes intermunicipales et de maximisation interne des ressources.

Le remboursement des règlements d'emprunt et des intérêts qui s'y rattachent viennent s'ajouter aux charges évoquées ci-dessus.

Établissement des revenus

L'année dernière, pour mitiger la hausse de taxes causée par le nouveau rôle, le Conseil a utilisé 216 000 \$ du surplus libre pour équilibrer le budget.

Dans un souci de gestion responsable, nous avons décidé cette année de ne pas recourir au surplus accumulé pour équilibrer le budget. Conséquemment, pour faire face aux charges, le taux de la taxe générale passera de 0,3700 \$ à 0,4158 du 100 \$ d'évaluation.

Si on considère les particularités du territoire, soit la superficie, la topographie montagneuse, les chemins gravelés et la faible densité d'occupation, j'estime que les coûts d'opération sont raisonnables.

Et si on tient compte de la nécessité incontournable de s'entourer d'une équipe fiable, compétente et professionnelle, les coûts de gestion sont modérés.

Pour conclure, soulignons que le taux adopté permet de **garder un niveau de taxation global inférieur à celui de toutes les municipalités environnantes.**

Lucie Dagenais
mairesse@frelighsburg.ca

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS

ENVIRONNEMENT

Des changements au contenu du bac bleu

Depuis 1^{er} janvier dernier, Éco Entreprises Québec est mandaté par le gouvernement pour uniformiser le contenu des bacs bleus. De nombreuses publicités ont porté sur le contenu de ces bacs : 1) **contenants**; 2) **emballages**; 3) **imprimés**. Tout le Québec recycle dorénavant en se référant à la même liste de matières recyclables : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou.

1-Les contenants sont faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal et contiennent un produit qu'on utilise jusqu'à épuisement. Les contenants doivent être rincés avant d'être mis dans le bac bleu.

Note : À Frelighsburg, des bacs de récupération pour le verre sont installés sur le chemin Garagona. Merci de les utiliser!

2-Les emballages ont servi à transporter un produit. Ils peuvent être faits de papier, de carton, de verre, de plastique ou de métal : boîtes d'œufs, de carton, sacs de papier, boîtes de conserve, cartons de jus ou de lait, etc. Pour optimiser l'espace, les boîtes de carton devraient être défaites. Les cannettes en aluminium sont toutes consignées et ne vont pas au bac bleu.

3-Les imprimés sont des journaux, des magazines, des circulaires, du papier de soie, etc. Les papiers et les cartons salis sont déposés dans le bac de compost.

De nouveaux produits plastiques sont maintenant considérés recyclables et pourront être placés dans le bac bleu : styromousse alimentaire, sacs de plastique, sacs de croustilles, petits pots de yogourt, enveloppes de courrier en plastique ou à bulles, filets de fruits et légumes, emballages multicouches, etc.

Pour avoir l'heure juste sur un produit particulier, il vaut mieux se référer directement au site Internet de l'écocentre régional : mrcbm.qc.ca/recyclage. Vous y trouverez également la liste des matières refusées et les moyens d'en disposer.

CULTURE ET TOURISME

Conférence Adélar Godbout, père d'Hydro-Québec

Info à venir sur le site et la page Facebook de la Municipalité.

MUNICIPALITÉ

PROJETS DE RÈGLEMENT EN COURS D'ADOPTION

Pour consulter les projets de règlement déposés, visitez frelighsburg.ca ou présentez-vous à l'hôtel de ville pour en obtenir une copie.

Rappel : Une fois l'avis de motion donné et avant la date d'adoption du règlement, il est toujours possible de soumettre des commentaires ou des suggestions en vue de les modifier.

Projet de règlement n° 115-02-2025 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2025

Avis de motion : le 13 janvier 2025

Adoption du règlement prévue : le 3 février 2025

Projet de règlement n° 116-2025 accordant une rémunération aux membres du conseil municipal

Avis de motion : le 9 janvier 2025

Adoption du règlement prévue : le 3 février 2025

Projet de règlement n° RM 330-2025 sur la circulation et le stationnement

Avis de motion : le 13 janvier 2025

Adoption du règlement prévue : le 3 février 2025

NOUVELLE PRÉSENTATION DE VOTRE COMPTE DE TAXES

Vous noterez, lors de la réception de votre compte de taxes annuelles, que l'information y est mieux segmentée. Ainsi, le coût de la SQ, des quotes-parts de la MRC et de la collecte des matières résiduelles sont maintenant clairement identifiés, tout comme le descriptif de chaque règlement d'emprunt.

Le paiement peut être réparti en quatre versements, sans frais d'intérêt.

COMMUNAUTÉ

SOUPER MÉCHOUI À L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Participez en grand nombre à la nouvelle édition du souper bénéfice de l'école Saint-François-d'Assise qui se déroulera **entre 16 h 30 et 21 h, le 14 février prochain.**

Billets disponibles au Dépanneur du Village et au marché Tradition, en quantité limitée.

TERRE FERTILE

Deuxième rencontre citoyenne pour l'agriculture et l'alimentation locales

Le 6 février 2025 de 18 h à 21 h, au Beat et Betterave

Terre fertile, un comité de Vitalité Frelighsburg, organise une deuxième soirée afin de présenter les idées de projets structurants pour l'agriculture et l'alimentation locales imaginés à la suite de la rencontre de mars 2024.

Les villageois de tous horizons sont invités à se rassembler pour mettre l'intelligence et les compétences collectives à profit dans la planification de la mise en œuvre de ces projets.

Si l'alimentation locale agroécologique vous tient à cœur, c'est un événement à ne pas manquer!

Conseil municipal

Prochaine séance le **lundi 3 février 2025**, à 19 h

Pour envoyer une question, consulter l'ordre du jour ou participer en ligne :
frelighsburg.ca/conseil.

Heures d'ouverture de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Sur rendez-vous le vendredi

450 298-5133 — municipalite@frelighsburg.ca

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Exercice se terminant le 31 décembre 2025

	2024	2025
REVENUS		
Taxes	2 209 944 \$	2 672 173 \$
Compensations tenant lieu de taxes	30 480 \$	18 480 \$
Transferts	405 995 \$	442 172 \$
Services rendus	99 795 \$	179 578 \$
Imposition de droits	167 200 \$	117 200 \$
Intérêts	83 000 \$	98 000 \$
Autres revenus	2 000 \$	2 000 \$
TOTAL	2 998 414 \$	3 529 603 \$

CHARGES		
Administration générale	637 802 \$	772 278 \$
Sécurité publique	508 414 \$	577 364 \$
Transport	1 022 811 \$	982 727 \$
Hygiène du milieu	229 743 \$	250 066 \$
Santé et bien-être	1 500 \$	2 808 \$
Aménagement, urbanisme et développement	173 151 \$	167 751 \$
Loisirs et culture	165 748 \$	180 913 \$
Frais de financement	135 597 \$	192 765 \$
TOTAL	2 874 766 \$	3 126 672 \$

FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	226 507 \$	343 931 \$

AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	113 500 \$	57 000 \$
Surplus	(216 359 \$)	0 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2027							
PROJET	MODE DE FINANCEMENT	PÉRIODE DE RÉALISATION	ESTIMATION DES COÛTS				
			2023	2024	2025	2026	2027
Travaux majeurs réseaux eaux/voirie	MAMH (TECQ 2024-28) + Municipalité	2024-2028	350 k\$	300 k\$	100 k\$	600 k\$	100 k\$
Construction usine d'épuration	MAMH (PRIMEAU 2023) + Municipalité	2024-2026		60 k\$	1,8 M\$	700 k\$	
Prolongement aqueduc Route 213	MAMH (PRIMEAU 2023*) + Municipalité	2025-2026			50*k\$	400*k\$	
Prolongement aqueduc ch. Verger-Modèle	MAMH (PRIMEAU 2023*) + Municipalité	2025-2026			50*k\$	400*k\$	
Travaux majeurs voirie	MTQ (PAVL 2025*) + Municipalité	2025-2028		10 k \$		2,5*M\$	2*M\$
Transformation Église BSM	MCC/CPQR + FCM (FMV*) + HQ* + Municipalité + Sociofinancement	2022-2027	20 k\$	700 k\$	500*k\$	1,3 M\$	2 M\$
Construction caserne/garage municipal	MAMH (PRACIM 2023*) + FCM (FMV*) + HQ* + Municipalité	2024-2026		20 k\$	150*k\$	4*M\$	
Construction trottoirs	MTQ (TAPU 2024*) + Municipalité	2025			250*k\$		
					2,9 M\$	9,9 M\$	4,1 M\$

1 k\$ = 1 000 \$/1 M\$ = 1 000 000 \$
 * Subvention en attente de confirmation
 MAMH = ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/MCC = ministère de la Culture et des Communications/MTQ = ministère des Transports et de la Mobilité durable/CPQR = Conseil du patrimoine religieux du Québec/Église BSM = Église Bishop Stewart Memorial/FCM = Fédération canadienne des municipalités/HQ = Hydro-Québec